Circulaire de rentrée 2015

Introduction

- Lutte contre les inégalités
- Transmission des valeurs de la République

Une école plus juste

- Nouveaux programmes, nouveau socle
- **Pédagogie nouvelle** : favoriser l'épanouissement de l'élève, sa motivation
- Une école qui s'adapte
- **Dispositif d'inclusion scolaire**: élèves allophones nouvellement arrivés **(EANA)**, élèves issus de familles itinérantes et de voyageurs **(EFIV)**, et les centres académiques pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés **(CASNAV)** ::: >> **garantir l'accès à** l'école **rapidement**
- Lutte contre l'innumérisme : maîtrise des savoirs et compétences de bases en mathématiques (« Stratégie mathématiques » : mathématiques rénovés et dépourvus de préjugés ») ; favoriser l'ambition des jeunes filles et leur orientation dans les formations et métiers scientifiques.
- Education diagnostiques début CE2 (français/maths)
- Continuité pédagogique collège/lycée renforcée
- LV1 dès le CP, LV2 dès la 5ème (loi d'orientation de 2013 et réforme du collège)
- Tenir compte des spécificités de chaque élève : école inclusive
 - Décret du 18 novembre 2014 relatif au suivi et à l'accompagnement pédagogique des élèves ;
 - **Pratiques pédagogiques** diversifiées et différenciées ;
 - > Outils et ressources **numériques** ;
 - ➤ **Continuité** des apprentissages au sein des cycles (Conseil Ecole/Collège important pour le cycle 3);
 - ➤ **PPRE**: ensemble d'actions conçu pour répondre aux besoins d'un élève qui risque de ne pas maîtriser à un niveau suffisant les connaissances et compétences attendues à la fin d'un cycle ».
 - > **Redoublement**: il doit être exceptionnel et faire l'objet d'un dialogue avec la famille;
 - ➤ RASED (circulaire d'août 2014): mieux répondre en équipe aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation;

Une école inclusive:

- PAP (*Plan d'accompagnement personnalisé*) : troubles des apprentissages.
- **PPS** (*Projet personnalisé de scolarisation*) : reconnaissance d'un handicap par la MDPH.
- **Geva-SCO** (Guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation.
- **ULIS** (école, collège, lycée disparition des CLIS en primaire): accompagnement vers une meilleure insertion professionnelle.
- AESH (Accompagnateurs des élèves en situation de handicap) : 5000 se sont vus proposer un CDI
- 1 000 unités supplémentaires relocalisées au sein même des établissements scolaires.

Deux parcours éducatifs pour garantir l'accès à tous aux conditions de réussites

- Le PIIODMEP (Parcours Individuel d'Information et d'Orientation de Découverte du Monde Eco et Pro)
 - ➤ De la 6ème à la Terminale
 - Appli Folios : conforter les compétences acquises

- ➤ Construire une véritable compétence à s'orienter
- Accès à tous à une culture économique et professionnelle
- ➤ Développer l'esprit d'entreprendre et l'ambition sociale
- ➤ Mieux faire connaitre les différentes voies d'accès à la qualification (statut scolaire, apprentis...)
- ➤ Favoriser l'égalité Fille-Garçon
- **Le PEAC** (Parcours d'Education Artistique et Culturel)

Parcours de santé: vise la réussite et la réduction des inégalités scolaires

Favoriser l'insertion professionnelle et sociale

- Mieux articuler formation et emploi
- PIIODMEP, enseignements d'exploration (lycée GT), périodes de détermination de quelques semaines (2^{nde} pro), les passerelles et stages passerelles, remise à niveau, apprentissage :::> construction du parcours de formation de chaque jeune.
- Développer le **gout d'entreprendre** et l'**esprit d'initiative**
- **Pôle de stages** *(circulaire de février 2015)* : relation école/entreprise en faveur de l'orientation et de la formation ; objectif : facilité l'accès des jeunes aux stages.
- Campus métiers et des qualifications : renforcer leur visibilité
- Valorisation de l'enseignement professionnel à poursuivre
- Apprentissage sous statut scolaire développé dans les EPLE : objectif 60 000 apprentis (niveau V et IV principalement visés) ; l'apprentissage sera présenté dans le cadre de la journée de découverte des métiers et du monde professionnel.

Prévenir le décrochage scolaire et faciliter le retour vers l'école

- Semaine de la persévérance scolaire
- Tutorat adulte/élève encouragé: entraide et travail collaboratif entre élèves
- Diversité et souplesse dans les parcours :
 - ➤ **validation modulaire et progressive** (expérimentation) pour les diplômes professionnels, conservation des notes supérieurs à 10 au baccalauréat pour les élèves ayant échoué à l'examen ;
 - ▶ période de détermination de quelques semaines en début de 2^{nde} pro et CAP pour mieux choisir leur spécialité;
 - ▶ parcours aménagé de « Stagiaire formation initiale » pour prévenir l'abandon scolaire précoce (jeunes à partir de 15 ans scolarisés dans un établissement du 2^{nde} degré; ils conservent le statut scolaire et bénéficient d'un parcours de formation « sur mesure » et d'accompagnement personnalisé, formalisés sous la forme d'un contrat.
 - > Circulaire du 05 mars 2014 relative à la formation professionnelle
 - ➤ Circulaire du 20 mars 2015 relative au retour en formation pour se qualifier : prise en charge sous statut scolaire ou dans le cadre d'un contrat en alternance ou de la formation professionnelle continue.

Développer les compétences des élèves avec le numérique

- **Outils numériques :** renforcent les apprentissages fondamentaux, lutte contre le décrochage scolaire, individuation des parcours pour répondre aux besoins de chaque élève.
- Acquisition de nouvelles compétences
- Développement d'une **culture numérique** (parcours citoyen: éducation aux médias et à l'information): déploiement massif des usages et ressources numériques et des équipements mobiles au service de la réussite.

• Développer de nouvelles pratiques pédagogiques

Garantir l'égalité et développer la citoyenneté

- Agir contre les déterminismes sociaux : refondation de l'éducation prioritaire
 - Renforcer l'action éducative et pédagogique, développer le travail collectif et la formation des personnels ; reconnaitre l'engagement des personnels (circulaire du 04 juin 2014)
 - ➤ Priorité au premier degré : scolarisation -3ans (objectif 50% dans les REP+), dispositif plus de maitres que de classes (interventions plus efficaces).
- **Internats de la réussite** à développer en priorité au bénéfice des élèves des quartiers prioritaires de la politique de la ville et de l'EP. Il convient de mieux identifier les besoins et y répondre par des projets éducatifs et pédagogiques.
- Lutte contre les inégalités sociales et territoriales : fixer des objectifs en matière de mixité sociale

Renforcer la transmission des valeurs de la République

- Transmettre les connaissances/compétences et une culture commune
- Un parcours citoyen: un enseignement moral et civique (de l'élémentaire à la terminale) pour comprendre les principes de la laïcité (en s'appuyant sur la charte qui sera présentée aux élèves et parents à la rentrée scolaire et signée pour attester de sa reconnaissance + livret laïcité disponible dans tous les établissements + éducation aux médias et à l'information + respect de la liberté et de la dignité d'autrui, rejet de toutes les discriminations, prévention du racisme et de l'antisémitisme... favoriser les projets d'ouverture sur le monde pour encourager les rencontres avec des cultures différentes)
- Culture de l'égalité entre les sexes et le respect mutuel: traitement égal et une même attention portée à ses compétences, son parcours scolaire, sa réussite et son bien être. Les enjeux de mixité des filières et métiers, d'insertion professionnelle et de prévention des comportements à caractère sexiste. Lutte contre toutes les formes de harcèlement en milieu scolaire (Prix « Mobilisons-nous contre le harcèlement »), lutte contre l'homophobie (« L'homophobie n'a pas sa place à l'école »).
- Gestion de crise : Equipe mobile de sécurité (EMS), Assistant de prévention et de sécurité (APS)
- Education au développement durable (cf circulaire de février 2015
- **Réduire les écarts de réussite scolaire et le nombre de décrocheurs** : améliorer le climat scolaire, assurer la participation des parents
- **PEDT (Projets Educatifs Territoriaux):** mis en place dans le cadre de la réforme scolaire ; objectif: proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant/pendant/après l'école (**lutte contre les inégalités d'accès aux loisirs créatifs**);
- **Associations sportives :** engager les élèves et parents dans la prise de responsabilité et participation à la vie de l'établissement. Promouvoir la pratique sportive pour les valeurs éducatives et citoyennes transmises aussi par le sport.
- **Co éducation :** collaboration avec les parents + création d'espace parents + renforcement du dispositif OEPRE, généraliser les ENT et les différentes actions de soutien à la parentalité.
- Réserve citoyenne: répondre aux demandes des citoyens désireux de faire partager leurs expériences professionnelles et personnelles, apporter leur concours à la mobilisation de l'Ecole pour les valeurs de la République.

Former et accompagner les équipes éducatives (PE, ESPE-formation initiale en alternance, formation continue...)